

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : Mme Caroline Alvarez ; Mme Alix Aubert ; M. Quentin Aubert ; M. Pierre Conscience ; M. Xavier de Haller ; Mme Alice Genoud ; M. Jean-Daniel Henchoz ; M. Sébastien Kessler ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; M. Jean-Luc Masson ; M. Axel Marion ; Mme Sophie Michaud Gigon ; M. David Raedler ; M. Jacques-Etienne Rastorfer ; M. Vincent Vouillamoz

Membres absents non excusés : M. Jean-Pascal Gendre ; M. Musa Kamenica ; Mme Astrid Lavanderos ; M. Philipp Stauber.

Membres présents	80
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Le président

Informe l'assemblée de l'absence durant toute la séance de Mme Florence Germond, municipale en charge de Finances et mobilité, pour cause de représentation.

**INT21-SE
Interpellation**

de M. Louis Dana (Soc.) et consorts : « *Savatan, quelles conséquences pour les finances de la ville ?* ».

**R17-SE
Rapport sur
postulat**

de Mme Céline Misiego et consorts :
« **Pour une formation des policiers et policières conforme
aux besoins de la ville** »

Rapporteur : **M. Jean-Luc Chollet** (UDC)

*Discussion
s/interpellation et
postulat*

M. Louis Dana (Soc.) qui dépose une résolution.

*Résolution
(dépôt)*

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente dans son rapport de gestion annuel ou dans un document ad hoc un récapitulatif des contributions en heures et/ou en argent mises à disposition par la Police municipale de Lausanne pour le fonctionnement de l'Académie de police de Savatan.* »

*Discussion
s/interpellation et
postulat
(suite)*

Mme Céline Misiégo (EàG) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Xavier Company (Les Verts) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Cédric Fracheboud (CPV) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Vote s/résolution Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, et 1 abstention, **accepte** la résolution de M. Louis Dana.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Vote s/postulat Le Conseil, par 46 oui, 28 non et 5 abstentions, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

R23-SE
Rapport
s/[Rapport-](#)
[préavis N°](#)
[2018/08](#)

Réponse au postulat de M. Louis Dana
« Pour une meilleure politique de transfert des supporters de football ».

Rapporteuse : [Mme Aude Billard](#) (Soc.)
[Remplacée à la tribune par : M. Roland Philipoz (Soc.)]

Discussion

M. Louis Dana (Soc.) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Stéphane Wyssa (PLR) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Louis Dana (Soc.) ; Mme Latha Heiniger (Soc.) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Vœu n° 1

Le président fait mention du vœu n° 1 adopté par la commission : « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité se renseigne et le cas échéant s'inspire des solutions entreprises par d'autres villes ou d'autres cantons pour le transfert de supporters* »

Vœu n° 2

Le président fait mention du vœu n° 2 adopté par la commission : « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intervienne auprès de la Swiss Football League et des clubs afin d'obliger les clubs à organiser le déplacement en car dès le départ de leur supporters* »

Vote s/conclusion Le Conseil, par 24 oui, 37 non et 19 abstentions, **décide** :

de refuser la réponse de la Municipalité au postulat de M. Louis Dana « Pour une meilleure politique de transfert des supporters de football ».

INT10-SE
Interpellation

[de M. Benoît Gaillard](#) (Soc.) : « *Appréciation du risque sécuritaire lors de manifestations : comment éviter les excès de prudence ?* »

Discussion
[\(réponse de la](#)
[Municipalité\)](#)

M. Benoît Gaillard (Soc.) ; Mme Anita Messere (UDC).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

INT15-SE
Interpellation

[de Mme Sara Gnoni](#) (Les Verts) et consorts : « *La mobilité douce c'est bien, la respecter c'est bien aussi.* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

Mme Sara Gnoni (Les Verts) qui dépose une résolution.

Résolution
(dépôt)

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité se positionne formellement quant au rôle positif des cyclistes et aborde les nombreux avantages qu'ils présentent, notamment pour le délestage du trafic, pour la santé publique (absence de pollution, amélioration de la forme physique moyenne, réduction du danger de la route), pour la souveraineté énergétique et pour la préservation du climat.* »

Discussion
(suite)

Mme Anita Messere (UDC) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Graziella Schaller (CPV) ; Mme Laura Manzoni (EàG) ; Mme Sara Gnoni (Les Verts).

Vote s/résolution

Le Conseil, par une majorité de oui, une dizaine de non, et 6 ou 7 abstention, **accepte** la résolution de Mme Sara Gnoni.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 20 h 15.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....